



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21/01/2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 janvier 2005

Voeu du Conseil Municipal pour les Jeux Olympiques en 2012

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Alain GARCIA.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

Administration Générale**Voeu du Conseil Municipal pour les Jeux Olympiques en 2012**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

Toute la France est mobilisée autour de la candidature de la ville de Paris pour accueillir les Jeux Olympiques de 2012.

Lors de la présentation du dossier officiel de candidature par le maire de Paris le 17 novembre 2004, Bertrand Delanoë a précisé que ces Jeux seraient populaires, solidaires, écologiques et éthiques, ce qui inscrit ces Jeux dans la tradition originelle de l'idéal Olympique. Le président de la République a aussi souligné, dans le même esprit, que la France était prête à redevenir la patrie de l'Olympisme.

La ville de Niort se reconnaît dans ces principes et souhaite ardemment que les Jeux olympiques de 2012 se déroulent en France dans le respect de ces valeurs.

Par ailleurs, ces Jeux constituent un impact économique considérable. Si Paris est désignée ville organisatrice, les effets liés à l'évènement et à sa préparation entre 2005 et 2012 sont évalués à 6 milliards d'Euros et devraient générer 60 000 emplois.

Ce ne seront pas seulement Paris et l'Ile de France qui seront les bénéficiaires de ce qui est un formidable accélérateur d'aménagement urbain, plusieurs sites seront aussi concernés dans l'ensemble du pays.

En effet, si la candidature de Paris est retenue, plusieurs sites en province sont d'ores et déjà prévus pour certaines épreuves, c'est le cas de La Rochelle qui accueillera les compétitions de voile.

Au delà de l'intérêt régional de cet évènement qui permettra à Niort au même titre que les autres collectivités de la Région de bénéficier de ses retombées positives, Niort, ville de tous les sports et du sport pour tous, avec son projet de pôle Sport Santé Loisirs qui sera terminé en 2012, sera en capacité d'accueillir des délégations pour des entraînements dans ses équipements.

Niort, avec la Région Poitou-Charentes, joue gagnant pour Paris et La Rochelle et, en conséquence, apporte tout son soutien à la candidature de la ville de Paris pour ces jeux olympiques de 2012 et se joint aux actions du « Comité Paris 2012 ».

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)